



DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A l'occasion du bicentenaire des Recteurs

Palais de l'Élysée – Lundi 2 juin 2008

Vous comprendrez que mes premiers mots – associant Xavier DARCOS et Valérie PECRESSE, seront pour avoir une pensée pour les victimes du très grave accident, la collision qui a eu lieu entre un car scolaire et un Train Express Régional. Il est trop tôt pour faire un bilan et naturellement les secours sont sur place, mais chacun d'entre nous pense aux enfants, aux adultes, aux victimes quelles qu'elles soient et puisque la communauté scolaire et universitaire est rassemblée, on ne peut malheureusement rien faire d'autre que d'espérer qu'il y aura le moins de victimes possibles.

Madame la ministre, Monsieur le ministre,
Mesdames et Messieurs,

C'est une très grande joie pour moi – malgré les circonstances - de vous accueillir aussi nombreux aujourd'hui dans cette salle des Fêtes de l'Élysée. C'est il me semble, la première fois qu'un Président de la République reçoit les cadres supérieurs de l'enseignement français : non seulement les recteurs et anciens recteurs d'académie, dont c'est l'anniversaire ; mais aussi l'ensemble des Présidents d'universités, les représentants des grandes écoles, ainsi que ceux de l'enseignement scolaire et supérieur catholique, les inspecteurs généraux de l'éducation nationale, les inspecteurs d'académie.

Je m'adresse cet après-midi à un groupe particulièrement choisi de hauts fonctionnaires du ministère de l'éducation nationale et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'élite républicaine que vous constituez est naturellement solidaire du vaste ensemble que compose la fonction publique, dont vous avez notamment pour mission de moderniser la gestion. Permettez-moi à ce titre d'évoquer une question d'actualité brûlante.

Notre rencontre intervient quelques heures après l'accord que viennent de signer avec Eric WOERTH et André SANTINI, six organisations de fonctionnaires sur huit. Cet accord modernise profondément les règles du dialogue social dans la fonction publique, règles qui n'avaient guère changé depuis 1946. C'est une étape historique. C'est un progrès vers davantage de démocratie sociale. C'est surtout un changement de culture. Dans la fonction publique aussi on peut trouver les voies d'un compromis ! C'est un esprit de responsabilité, notamment des signataires, je veux les féliciter et les saluer. Je crois que pour certaines organisations syndicales signataires, c'est même la première fois qu'ils signent un accord avec l'Etat, j'imagine que ça a du être douloureux mais qu'ils ont quand même estimé devoir le faire. J'espère que ce n'est qu'un début et je sais que vous aurez à cœur de relayer à votre niveau cette dynamique de dialogue. Il faut moderniser profondément notre fonction publique pour mettre un terme au malaise de la fonction publique dans notre pays. Il faut que l'on apprenne à dialoguer, qu'on apprenne à construire des compromis, qu'on trouve des interlocuteurs qu'on va emmener dans un système gagnant-gagnant. On ne peut pas rester sur des règles de 1946, chacun étant sûr d'avoir la vérité, restant sur son quant à soi et considérant que l'autre est son ennemi. Ce n'est pas possible, la France mérite mieux.

Au-delà de l'actualité de ce jour, je voudrais vous rappeler le sens de notre réunion. J'ai voulu que soient rassemblés en un même lieu, les représentants des deux ministères, éducation nationale et enseignement supérieur. Afin que soit réaffirmée l'unité de notre système éducatif, de la première année d'école maternelle au doctorat. Afin que soit rappelée aussi l'ampleur de l'effort global que la nation consacre à l'éducation, qui est, plus que jamais, une priorité nationale. Même si je suis parfaitement conscient de la différence d'enjeux et de contexte entre l'enseignement primaire et secondaire d'une part, l'enseignement supérieur d'autre part. L'enseignement supérieur, comme l'enseignement primaire et secondaire, a souffert de quoi ? D'un déficit de réformes qui allaient jusqu'au bout. Pas d'un déficit d'annonce de réformes, ça, l'annonce des réformes, on en a eu. Mais les réformes qui allaient jusqu'au bout, c'est là où il y avait déficit. Alors son affaiblissement est aussi dû à un déficit de moyens et d'investissements, j'en conviens bien volontiers. L'enseignement supérieur a également pour mission spécifique de produire et de diffuser des connaissances nouvelles, en lien étroit avec la recherche. Il est soumis à une concurrence internationale de plus en plus vive. Ce sont des défis considérables pour l'avenir et le rang de notre pays dans le monde. Ils ne se posent évidemment pas dans les mêmes termes à l'enseignement primaire et secondaire et universitaire, mais c'est la même famille. D'ailleurs ce sont les mêmes enfants.

L'effort en faveur de l'éducation nationale, c'est d'abord et avant tout celui des femmes et des hommes engagés au service de l'enseignement. J'ai bien conscience – et Valérie et Xavier avec moi – que depuis un an, vous avez énormément travaillé. Et vous avez du mettre en œuvre, dans tous les domaines, des politiques nouvelles. La loi sur l'autonomie des universités, l'assouplissement de la carte scolaire, la mise en place de l'accompagnement éducatif après 16h, la réforme de l'école primaire, le plan campus... Ces innovations bouleversent profondément les habitudes anciennes. Sur le terrain, sans relâche, il vous a fallu expliquer et convaincre. Je suis pleinement conscient des difficultés immenses auxquelles vous avez été confrontés. Et je voudrais vous dire ma profonde reconnaissance pour le dévouement sans faille dont vous avez fait preuve et je vous demande de transmettre cette reconnaissance à tous les personnels d'encadrement dont je tiens à saluer l'action. Je pense notamment, aux personnels de direction dont le rôle, qui se renforce, est absolument central.

*

Nous sommes réunis aujourd'hui à l'occasion d'un anniversaire assez particulier. Il s'agit de la parution, il y a deux siècles et quelques jours, le 17 mars 1808, d'un simple décret. J'imagine que bien peu nombreux sont ceux qui s'en souviennent. Et sans doute qu'ils étaient encore moins nombreux encore, à l'époque, à en avoir mesuré l'importance.

Ce petit événement administratif a pourtant changé la France. De Napoléon, on retient le pont d'Arcole, la campagne d'Egypte, Austerlitz voire Waterloo si l'on est de l'autre côté. Mais c'est sans doute par ce qui brille le moins que Napoléon a marqué le plus durablement. Le code civil. La création des grands corps de l'Etat. Et la rédaction de ce décret fondateur du système éducatif français.

A l'aube du XIX^e siècle, l'éducation traversait en France une crise profonde – déjà - commencée une quarantaine d'années auparavant, en 1762, avec le renvoi des Jésuites du royaume de France. Après d'infructueuses tentatives législatives sous la Révolution, Bonaparte, puis Napoléon, décide de prendre le problème à bras le corps. En 1806, une courte loi – à l'époque les lois étaient courtes, ça ne les a pas empêchées de durer - annonce qu' « il sera formé, sous le nom d'Université impériale, un corps chargé exclusivement de l'enseignement et de l'éducation publics dans tout l'Empire ». Ce texte n'est rien de moins que l'acte de naissance de notre éducation nationale. Spécificité française, c'est l'Etat désormais qui aura le monopole de l'enseignement. L'école sera non seulement le lieu où l'on s'instruit, mais aussi celui où l'on devient citoyen. Non seulement le sanctuaire du savoir, mais aussi le creuset de la nation, où se forment une culture partagée et des ambitions communes.



Mais la loi de 1806 n'était encore qu'une déclaration d'intention. Comment la traduire dans les faits ? C'est ici, pour Napoléon que vient le défi. Il fallait concevoir une organisation capable de concilier les prérogatives de l'Etat avec les intérêts du savoir.

Napoléon voulait que l'institution scolaire soit soumise à l'Etat, car elle devait être la garante de la cohésion nationale. Mais il était soucieux également que soit reconnue l'indépendance de la sphère de l'esprit.

Ce que Napoléon avait baptisé « le corps enseignant », expression qui demeure jusqu'à nos jours, n'était pas soluble dans les structures traditionnelles de l'Etat. D'où sa décision de créer, au sein de la Nation, une administration spécifique pour l'éducation. Le décret de 1808 organise le système éducatif français sur le territoire en différentes circonscriptions, joliment baptisées les « académies ». Il nomme à la tête des académies, des professeurs, qu'on choisit d'appeler les « recteurs ». Et vous voici arrivés à la naissance.

Jusqu'à nos jours, l'autorité du « recteur » d'académie repose donc sur une double fidélité :

- Fidélité au savoir : éduquer, c'est toujours élever à la vérité. Et la vérité est l'affaire des scientifiques, des universitaires, de toutes disciplines qui doivent travailler en toute indépendance, dans les meilleures conditions possibles.

- Fidélité à l'Etat : car c'est la nation, c'est le peuple souverain, qui fixe les grandes orientations de la politique éducative.

Ce ne sont pas les représentants de la Nation qui échafaudent les théories scientifiques ou écrivent les livres d'histoire.

Mais ce sont les représentants de la Nation, à qui il appartient de déterminer, dans le champ immense du savoir, ce qui mérite d'être étudié par les élèves de France.

Mesdames et Messieurs, cette double fidélité, vis-à-vis de la science, vis-à-vis de la nation, est fondatrice de la conception française de l'école. Elle est résumée dans cette belle expression : « Education nationale », qui en 1932 est venue remplacer celle d' « Instruction publique ». A force de l'entendre, on oublie ce qu'elle signifie. Et pourtant, un trésor singulier et précieux. Dans aucun autre pays au monde, il n'y a, comme chez nous, une « éducation nationale ».

« Education nationale », cela veut dire l'alliance de la nation et de l'éducation.

Cela veut dire que l'éducation est un droit que la nation doit à chacun de ses membres.

Cela veut dire, inversement, que chacun a le devoir dans la mesure de ses possibilités et de ses goûts, de s'éduquer. Car la nation a besoin de l'éducation de ceux qui la constituent. Il n'y a pas de nation véritable, pas de démocratie, sans citoyens instruits. Il y a un droit à l'instruction et il y a un devoir à l'apprentissage.

Le recteur ne s'est pas imposé du jour au lendemain. C'est progressivement qu'il s'est affirmé dans son rôle de pivot dans la montée en puissance de notre système éducatif.

Au début du XIX^e, le lycée napoléonien n'accueillait qu'une poignée de privilégiés. En 1808, c'est la première session du baccalauréat, tenez-vous bien 31 candidats. Xavier tu y aurais été toi, 31 candidats. En 1850, 1% d'une classe d'âge atteignait le baccalauréat, et naturellement Valérie exclusivement des garçons : la première femme n'a été bachelière, ne nous pressons pas qu'en 1861 ! Et en 1930, le XX^e siècle les bacheliers n'étaient encore que 2,5% d'une classe d'âge. C'est quand



même intéressant de voir la perspective, l'effort de la nation qui a été payé par les impôts, le travail de nos concitoyens.

Le mouvement s'est accéléré, fantastiquement, après-guerre. Les nouvelles générations, autrefois cantonnées aux études primaires, ont commencé à accéder en masse à l'enseignement secondaire, puis à l'université. On parle beaucoup de 1968, mais les bacheliers étaient 20% d'une classe d'âge en 1968, 30% en 1985. Ils représentent, depuis 1995 60% de leur génération.

Notre système éducatif a relevé le fantastique défi de la quantité.

Mais l'accès aux études, à des études de plus en plus longues, n'est pas la garantie de la réussite et de l'ascension sociale. La possibilité de l'instruction n'est pas encore l'égalité des chances. La désillusion a été à la hauteur des espérances placées dans cette école qui s'ouvrait au plus grand nombre. Parce que dans le même temps on voit aujourd'hui encore les inégalités de naissance – économiques, sociales, culturelles – continuer à peser durement sur le destin scolaire. 64% des jeunes Français deviennent donc bacheliers. Mais 50% accèdent à l'enseignement supérieur : et selon l'origine sociale, cette dernière proportion varie du simple au double, ce n'est pas acceptable ! Les enfants d'enseignants et de cadres supérieurs sont 80% à faire des études supérieures ; les enfants d'ouvriers 40%. Et ces dernières années, la situation semble s'être dégradée : les études montrent que les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles ont eu tendance à augmenter.

Mesdames et Messieurs, voici le défi gigantesque que nous allons devoir affronter au début de ce XXIème siècle.

Et que dire de ces 15% d'élèves qui sortent de l'école primaire en très grave difficulté ? Ce sont des enfants que l'on retrouvera, à l'issue de la scolarité obligatoire, dans une situation de détresse totale. Car ce qui n'a pas été acquis à l'école primaire ne le sera pas par la suite. Les élèves qui ont échoué dans les premières années sont condamnés à subir, jusqu'à 16 ans, une scolarité obligatoire qui ne leur apportera plus rien, parce qu'ils ne disposent pas des bases minimales.

Cette situation est totalement inacceptable. Elle est injuste et elle est un formidable gâchis pour le pays. Un pays qui recrute ses élites dans 10% de sa population, c'est tout simplement un pays qui se prive de l'intelligence de 90 % du reste de la population. C'est comme si la France ne faisait que 6 millions d'habitants !

Mesdames et Messieurs, la démocratisation de l'enseignement n'est pas achevée. Il faut la poursuivre, mais cette fois si à un autre niveau.

Nous avons donc relevé le défi de la quantité. Nous devons aujourd'hui relever le défi de la qualité. Et voilà notre formidable bataille.

Le défi de la qualité, c'est d'abord celui de la démocratisation réelle de notre école. Chaque enfant d'où qu'il vienne, quelque soit sa couleur de peau, ou sa région d'origine doit pouvoir, à force de travail, le mot ne doit pas être banni, à force de travail réussir ses études et, au-delà, sa vie professionnelle.

Le défi de la qualité, c'est ensuite l'amélioration des performances scolaires globales. Alors mettons les pieds dans le plat. Nos résultats aux tests nationaux et internationaux, sont médiocres, pour ne pas dire faibles au regard de nos investissements dans l'éducation. Relever ce double défi - démocratisation, élévation du niveau général - exige que l'éducation nationale entre résolument dans la culture de l'évaluation et du résultat. C'est absolument capital.

C'est à vous, dans chaque académie, dans chaque département, pour chaque filière pour chaque discipline, de promouvoir cette nouvelle façon de diriger l'école. C'est à vous, sur le terrain, d'encourager les bonnes pratiques de récompenser les efforts de repérer les difficultés, de traquer les dysfonctionnements et de sanctionner les insuffisances.

Il ne s'agit pas de sanctionner pour stigmatiser cela n'a aucun sens. L'évaluation, ce n'est le plaisir de distribuer les bons ou les mauvais points. L'évaluation c'est un instrument concret de pilotage, qui permet de rattraper ce qui est rattrapable, avant qu'il ne soit trop tard. Nous ne pouvons plus laisser, utilisons le mot, par incurie, tel ou tel établissement partir à la dérive. Les problèmes doivent être identifiés à la racine, afin que l'on puisse y remédier immédiatement.

Vous le sentez bien, nous sommes entrés dans une nouvelle étape de notre histoire éducative. *La question n'est plus celle de l'accès de tous à l'éducation. Mais celle de la réussite de chacun.*

Au service de cette nouvelle ambition, voici un an que nous avons engagé, avec vous sous l'impulsion de Valérie PECRESSE et de Xavier DARCOS, un important chantier de réformes. Et notre modestie à tous dût-elle en souffrir, je crois qu'il s'agit du plus vaste dans ce domaine depuis bien longtemps et que l'on se trompe pas ; que l'on m'entende bien dans cette pièce et à l'extérieur, j'irai jusqu'au bout des réformes que je crois justes pour relever le défi de la qualité de notre éducation nationale.

*

J'ai voulu que la première réforme réalisée après mon élection soit celle des universités. Je veux d'ailleurs rendre hommage au courage et à l'intelligence de Valérie PECRESSE. Nous leur avons donné, Valérie, l'autonomie, qu'elles réclamaient à juste titre depuis fort longtemps. Et on en était venu dans notre beau pays à ne plus même oser prononcer le mot. On le chuchotait, on était certain que c'était révolutionnaire que d'en parler, alors le faire ? Or nous savons que l'autonomie est la clé du développement et du rayonnement des meilleures universités dans le monde. Nous avons laissé les nôtres, je veux dire nos universités s'engluer dans un système inutilement dirigiste. Nous les avons à tort éloignées des bienfaits d'une saine émulation. Nous les avons coupées à tort de la maîtrise de l'effort de recherche. Nous avons à tort organisé le divorce entre les élites et les universités, pour la plupart sélectionnées et formées dans les grandes écoles. Formidable système, que celui qui assèche les universités. Nous les avons séparées à tort de leur environnement économique et des entreprises. Tandis que, partout ailleurs dans le monde, c'est bien simple, on faisait l'inverse : l'autonomie était d'emblée la règle et la réalité, de même que leur rôle prépondérant dans l'effort de recherche et la formation des élites, de même enfin que leur ouverture sur le monde extérieur. C'est bien simple, je ne critique personne, mais je regarde la situation en face nous avons fait pour nos universités le contraire de ce qu'on fait les autres. Mais quand on regarde les résultats, qui peut me dire que les autres n'ont pas eu de meilleurs résultats que nous. Et si les universités françaises semblent aujourd'hui fragiles, c'est sans doute dû, et il faut avoir le courage de le reconnaître à la faiblesse des moyens que l'Etat lui a, trop longtemps, je veux dire au monde universitaire chichement comptés. C'est vrai mais c'est dû également à leur manque d'autonomie. Leur vigueur et leur capacité d'innovation s'en sont ressenties. Certaines universités ont fini par se replier sur elles mêmes. Ce qui est exactement le contraire de ce qu'on attend de l'université qui doit s'ouvrir sur le monde extérieur.

J'ai voulu que cela change. J'ai voulu que les universités françaises deviennent des établissements attractifs, offrant aux jeunes les meilleures conditions d'études, aux professeurs les meilleures conditions d'enseignement et de recherche. J'ai voulu que cela change pour que, partout sur le territoire national, les entreprises innovantes puissent trouver des partenaires à la hauteur de leurs besoins en matière grise. J'ai voulu que cela change parce que, il n'y a pas de grande nation sans capacité de création, de valorisation et de transmission du savoir. Cela a toujours été plus ou moins



vrai. Mais c'est aujourd'hui la condition absolue pour que la France retrouve le leadership en matière d'innovation et puisse maîtriser son propre avenir.

Je l'ai voulu aussi parce que je sais la qualité de nos universitaires. Le pire c'est que notre système était condamné à la médiocrité, alors que nos universitaires sont parmi les meilleurs du monde. Et je connais l'engagement des présidents d'université dans la modernisation de leurs établissements. Et je sais qu'ils feront un bon usage de l'autonomie qui leur est désormais accordée.

La loi sur l'autonomie des universités a été la première grande loi votée sous mon quinquennat. Elle a été promulguée le 10 août 2007. Moins d'un an après, tous les organes décisionnels des universités françaises sont en place. Les premières universités deviendront autonomes dans le courant de l'année 2009. Je veux vous dire que s'il y a y une réforme à laquelle j'ai attaché de l'importance c'est bien celle-ci.

Cette réforme c'est une véritable révolution. Naturellement, les réformes de structure ne suffisent pas. Je n'oublie pas la misère dans laquelle tous les gouvernements précédents, sans exception, ont tenu les universités françaises. De ce côté-là gauche et droite : égalité parfaite. C'est la raison pour laquelle nous avons consenti un effort budgétaire exceptionnel pour accompagner la réforme : un milliard d'euros supplémentaire chaque année jusqu'à 2012 pour augmenter de 50% le budget des universités. Dans le contexte actuel Mesdames et Messieurs, je vous demande de mesurer que cela n'est pas rien. Grâce aux partenariats entre les entreprises et universités, désormais possibles, des moyens complémentaires privés viendront s'ajouter à l'effort de l'Etat. Enfin l'opération Campus, 5 milliards d'euros va permettre, au terme d'une gigantesque opération totalement inédite en France, de mettre au niveau des meilleurs standards internationaux dix campus. Les six premiers lauréats sont connus depuis quelques jours, les quatre ou cinq autres le seront d'ici un mois.

*

Mesdames et Messieurs, Napoléon a institué l'unité du système éducatif. J'y suis profondément attaché. Cela veut dire que les programmes scolaires, les diplômes et les examens sont nationaux. Cela veut dire que chacun, où qu'il se trouve et d'où qu'il vienne, aura un égal accès au savoir.

Mais cette unité ne la confondons pas avec l'uniformité. C'est vrai pour les universités. Mais c'est vrai pour l'enseignement scolaire. A l'ère historique de l'unification doit succéder, comme son prolongement nécessaire, celle de la différenciation de l'offre et des parcours. Il est là l'enjeu. A condition naturellement que soit respecté le cadre national de notre éducation.

Pour que chacun réussisse, il faut une solution adaptée à chacun.

Voici pourquoi Xavier DARCOS a conduit avec mon soutien le plus total la réforme de l'école primaire. Les élèves en échec scolaire bénéficieront ainsi de deux heures par semaine d'aide individualisée avec un professeur. En même temps, nous avons publié de nouveaux programmes scolaires recentrés sur les fondamentaux. D'une part, nous proposons un traitement spécifique pour la difficulté scolaire ; d'autre part, nous fixons un niveau d'exigence élevé pour tous.

S'adapter, ce n'est pas s'abaisser. Quand on abaisse les exigences, ce sont les plus faibles qu'on pénalise. Ce sont les plus faibles qu'on abandonne à leur faiblesse.

Je voudrais dire à nouveau à propos des nouveaux programmes de l'école primaire, que Xavier DARCOS peut en être fier. Ils viennent d'être publiés, et le résultat final, Xavier, me semble exemplaire.

Ces nouveaux programmes présentent en quelques pages, dans un langage évitant tout jargon, l'ensemble d'un cursus disciplinaire désormais recentré sur le français, les mathématiques. Ils donnent la priorité absolue à la maîtrise de la langue. Vocabulaire, orthographe, grammaire : Eh bien nous, nous revendiquons ces trois mots : vocabulaire, orthographe, grammaire. Ces matières sont le socle vocabulaire, orthographe, grammaire. C'est le socle de tout apprentissage et même le commencement de la pensée. Sans ces fondamentaux, inutile même de songer à poursuivre des études. Vocabulaire, orthographe, grammaire cela compte pour préparer l'avenir d'un pays.

Je ne rentrerai pas dans le détail, je veux féliciter le ministre pour la rigueur et la simplicité qui ont présidé à la réécriture des programmes de mathématiques : Dieu sait s'il y avait matière ! J'apprécie tout particulièrement l'insistance sur les techniques opératoires, et sur la résolution de problèmes tirés de la vie courante.

Certains ont parlé d'une conception « mécaniste » des apprentissages. J'avoue avoir du mal à comprendre. Veulent-ils dire par là que les nouveaux programmes mettant l'accent sur la mémorisation de connaissances clairement identifiées seraient une erreur ? Sur l'acquisition des compétences clairement définies est-ce que c'est une erreur ? Moi je soutiens cette orientation et je ne vois pas d'autres moyens d'apprendre. Alors à tout prendre je préfère la conception « mécaniste » à la conception « impressionniste » En matière d'impressionniste on a la peinture.

Nous voulons des écoliers ouverts sur le monde, respectueux d'eux-mêmes et des autres, attachés à leur pays, à leur identité, soucieux du genre humain. Des enfants qui aient en tête et dans leur cœur un certain nombre de repères et de valeurs morales. J'ai demandé personnellement à Xavier DARCOS d'inscrire dans les nouveaux programmes et je l'en remercie, « l'instruction civique et morale ». Cela veut dire l'apprentissage des règles de politesse, la connaissance et le respect des valeurs et des emblèmes de la République française : le drapeau tricolore, Marianne, l'hymne national – à l'écoute duquel nos enfants devront se lever.

Au fond et en résumé, nous voulons donner à tous les enfants de France leurs premiers *repères*, ces repères qui manquent parfois si cruellement. Repères intellectuels, culturels, moraux : ces trois dimensions sont inséparables, elles sont constitutives de l'idée, si française de l'éducation *nationale*.

Selon la même philosophie, nous avons introduit, dans tous les collèges de l'éducation prioritaire, « l'accompagnement éducatif » après les cours. Parce qu'il faut donner plus à ceux qui ont moins. L'égalité républicaine ce n'est pas donner la même chose à chacun. C'est donner à chacun en fonction de son handicap. Avec l'accompagnement éducatif, nous nous attaquons à une formidable inégalité. L'inégalité entre ceux qui ont la chance, de retour à la maison, d'être aidés, et ceux qui sont seuls, laissés à eux-mêmes. L'école de la République elle ne doit pas faire la même chose pour chaque enfant, elle doit donner plus à celui qui a moins pour rétablir une égalité réelle.

Ce dispositif, Xavier, grâce à vous tous, c'est un très grand succès. Nous allons le généraliser l'année prochaine. Nous pouvons faire encore mieux naturellement. Certaines familles, parfois celles à qui ce serait le plus bénéfique, hésitent encore à inscrire leurs enfants. Il faut les encourager à le faire.

Il est urgent désormais de réfléchir à l'avenir du lycée. Je sais cela est déraisonnable de prononcer le mot lycée au mois de juin et en plus commémorative d'une année. En général lorsque l'on prononçait le mot autonomie, hop, tout le monde dans la rue. Le mot lycée, hop, tout le monde dans la rue. Moi je prononce le mot lycée parce que je veux la réforme du lycée. Je soutiens totalement le ministre de l'Éducation nationale. Il faut réfléchir à l'avenir du lycée. Chacun doit pouvoir y construire son propre parcours d'excellence c'est cela la clef de tout pour nous. Ne pas se battre sur le collège unique, lycée unique. Chacun doit pouvoir construire un parcours d'excellence adapté à ce qu'il est et à ce qu'il souhaite dans un cadre national. Et force est de constater que cela n'est pas le cas aujourd'hui.

Une première étape a déjà été franchie avec la réforme du lycée professionnel que Xavier DARCOS a conduite remarquablement. On n'en a pas suffisamment parlé, comme toutes les réformes qui fonctionnent c'est pourtant, à mes yeux, essentiel. La généralisation, dès septembre 2009, du « Bac pro » en trois ans va conférer à la voie professionnelle, qui ne doit jamais être choisie seulement par défaut, la même dignité que la voie générale. En outre, comme l'expérience le prouve, cela va augmenter le nombre de bacheliers professionnels : beaucoup de jeunes qui arrêtaient leurs études au BEP vont désormais les poursuivre jusqu'au bac. C'est une bonne nouvelle parce qu'en plus les entreprises ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée. Donner à chacun sa chance ce n'est pas abaisser, c'est au contraire exiger.

La seconde étape concernera donc le lycée d'enseignement général et technologique. Je prends mes responsabilités, la situation actuelle n'est plus tenable. Tous ceux qui sont passionnés par le lycée le savent bien, même si l'on n'ose pas le dire. C'est le rôle du chef de l'Etat de le dire. Le système des filières, pas dominé, écrasé, par la section scientifique, est totalement déséquilibré, et ne remplit pleinement aucun, je dis bien aucun, des objectifs recherchés. Ce n'est pas le moindre des paradoxes que la voie scientifique, joue un rôle purement sélectif et forme un nombre insuffisant de véritables scientifiques. Formidable ! En dehors de la voie scientifique pas d'avenir pour nos élèves, nos lycéens, mais à la sortie, pas assez de scientifiques. Je mets au défi quiconque de démontrer que cette analyse n'est pas profondément juste.

Il nous faut, ensemble, imaginer un lycée beaucoup plus souple, qui va dépasser les impasses du cloisonnement trop rigide en filière. Ce serait donc un lycée où la seule règle serait la diversité des voies proposées. Chacun y pourrait, selon ses goûts, ses compétences, et sans référence à une norme préétablie surtout, construire un parcours cohérent, au fond un parcours qui lui ressemble. Cette liberté plus grande donnée au lycéen le préparerait mieux à l'enseignement supérieur.

Il me paraît en outre absolument indispensable de repenser l'équilibre entre cours magistraux et travail personnel. Je veux dénoncer la surcharge des emplois du temps, où s'empilent les options. Alors c'est vrai, cela n'arrange pas la santé de nos finances publiques. Mais ce serait un moindre mal si cela profitait aux élèves. Mais tel n'est évidemment pas le cas, chacun le reconnaît aujourd'hui. La différenciation des parcours que j'appelle de mes vœux ne signifie pas une quelconque forme de papillonnage. Elle vise au contraire une manière nouvelle, plus originale, plus individuelle, plus progressive aussi, de se spécialiser. La classe de seconde, notamment, devant retrouver sa vocation à orienter les élèves, au lieu de s'éparpiller comme c'est parfois le cas actuellement.

Sur cette réforme, je souhaite que nous avancions, je souhaite que la nouvelle seconde soit mise en place dès la rentrée 2009 avec un objectif, c'est que le nouveau lycée soit transformé à horizon 2012.

Dans le système profondément renouvelé que nous préparons le corps enseignant est appelé lui aussi à évoluer.

Avant toute chose, j'ai parfaitement conscience qu'il faut redonner confiance à nos professeurs, confiance dans le système éducatif dont ils ont parfois l'impression qu'il les prend insuffisamment en considération, c'est faible. Il faut rendre à nos professeurs la dignité qui est due à la noblesse de leurs missions et la grandeur de leur dévouement. Un pays qui ne respecte pas ses enseignants, c'est un pays condamné. Que l'on arrête de me dire que tout se joue sur le recrutement parce que comme c'est ce que l'on fait depuis 20 ans, si la seule question c'était celle de la quantité, on devrait avoir les enseignants les plus heureux du monde, ce n'est pas le cas c'est donc que la quantité ne suffit pas.

Je mesure l'étendue du malaise enseignant. Il tient à la complexité croissante de la mission qui est la leur. Un public scolaire devenu plus hétérogène, exigeant des pédagogies de plus en plus différenciées,

des professeurs qui doivent souvent improviser dans la solitude de leur classe ensuite et tous les parents savent de quoi je parle, l'exercice de l'autorité devenue plus difficile. Enfin, le savoir a aujourd'hui plus de mal à s'imposer dans une société où l'on ne cesse de le dévaloriser ce qui est d'ailleurs parfaitement absurde.

Ces difficultés objectives nous invitent à repenser les conditions d'exercice du métier d'enseignant. Songez que les statuts qui régissent les professeurs ont maintenant plus de 50 ans !

J'entends l'impatience des enseignants et je la comprends et je sais parfaitement que rien ne sera possible sans eux. Je sais que la nécessaire transformation de leur métier n'a que trop tardé.

Cette transformation concernera en premier lieu bien entendu les nouveaux entrants, les futurs professeurs. Cela passa par la réforme de leur recrutement, c'est un sujet crucial sur lequel je compte m'impliquer personnellement.

Je souhaite que l'enseignant de demain soit mieux formé, que la durée de ses études soit allongée d'un an. Je souhaite en outre que la place des universités dans cette formation soit pleinement reconnue. On allonge la formation un an de plus et on les forme dans l'université. C'est quand même une idée curieuse que celle qui consiste à ne pas vouloir former nos enseignants dans nos universités. Honnêtement, ce n'est pas une preuve de confiance dans le système universitaire si les formateurs de nos jeunes, on ne les forme pas dans l'université où vont nos jeunes. Curieux système ! Donc, c'est ce que nous allons faire et c'est pour cela que nous avons décidé avec Xavier DARCOS des différents concours : professeur des écoles, CAPES, agrégation soient intégrés au cursus universitaire et soient ouverts à tout titulaire ou futur titulaire d'un master II. En échange de cette année d'études supplémentaires, nous nous engageons à ce que les débuts de carrière soient revalorisés. Cela me paraît cohérent. On exige une année de plus pour devenir professeur et cette année de plus on la rémunère mieux.

Les nouveaux concours, je vous l'annonce aujourd'hui, seront mis en place dès la session 2010. D'ici là une collaboration étroite est nécessaire entre le ministère de l'Éducation nationale, qui définira le contenu des nouvelles épreuves, et le ministère de l'Enseignement supérieur chargé de la préparation des futurs professeurs au concours et donc de l'habilitation des nouveaux masters. Ce travail en équipe est indispensable. La réussite de ce projet reposera naturellement sur les universités qui devront développer assez rapidement une offre de formation diversifiée, en correspondance avec ces nouvelles exigences.

Je ne livre ici que les grandes orientations de notre réflexion commune après une concertation que mèneront Xavier DARCOS et Valérie PECRESSE. Ils préciseront dans les prochaines semaines leurs intentions.

Dans le même temps, la réflexion doit avancer sur d'autres sujets : la question de la formation continue, la question de la mobilité, la question des fins de carrière. Autant de sujets qui prennent une importance capitale avec l'allongement de la durée de travail. Je comprends l'appréhension de certains professeurs à la perspective d'exercer 41 ans le même métier. Nous devons donc leur permettre d'évoluer non seulement au sein de l'éducation nationale mais aussi en dehors. Inversement, notre système a tout à gagner à accueillir des femmes et des hommes venus d'horizons différents et qui choisiront à un moment donné de leur vie de consacrer quelques années à l'enseignement. Des dispositifs existent déjà pour encourager ces initiatives, nous allons les développer massivement.

Enfin, dans un horizon plus lointain, disons à moyen terme, je veux que l'on se penche sur le système des affectations. Je sais, je prends tous les risques, je ne prononce que les gros mots : autonomie, évaluation, sanction, mobilité, affectation. Trop souvent aujourd'hui l'éducation nationale ne parvient

ni à satisfaire le souhait d'un professeur, ni à répondre aux besoins des élèves. Je ne dis pas que l'on ne fait rien pour résoudre la difficulté, je dis que l'on pourrait mieux faire. Je n'ai pas de solution miracle. Est-ce trop demander que d'essayer, dans la mesure du possible, de mieux écouter les attentes des uns et des autres et de placer la bonne personne au bon endroit. Ce mot d'ordre ne répond-t-il pas à l'exigence fondamentale de toute gestion des ressources humaines. L'enjeu est décisif aussi bien pour la réussite des élèves que pour l'épanouissement des professeurs. De surcroît si les affectations pouvaient être annoncées par la hiérarchie, cela ne serait pas si mal ou alors s'il y a une hiérarchie parallèle qu'on le dise. En tout cas dans mon esprit, ce n'est pas le cas.

Mesdames et Messieurs vous avez bien compris qu'avec Xavier DARCOS et Valérie PECRESSE nous voulons signer avec les professeurs de France, les enseignants, nous voulons signer un nouveau pacte de confiance.

Cela implique un effort y compris financier de la part de l'Etat. C'est pourquoi j'ai annoncé dès la campagne électorale que la moitié des économies produites par les économies d'emploi dans l'Éducation nationale, seraient redistribuées aux professeurs et dès cette année je voudrais le souligner l'Etat a consenti des efforts considérables pour améliorer le pouvoir d'achat des enseignants. Nous avons distribué davantage d'heures supplémentaires dont la rémunération a en outre été revalorisée.

Bien sûr, il faut être réaliste. Ce pacte de confiance ne peut consister en une mesure de revalorisation générale et sans contrepartie, comme on l'a vu si souvent dans le passé. L'état des finances publiques ne le permet pas. Je suis par ailleurs convaincu que le statu quo n'est dans l'intérêt de personne. Il faut donc que les professeurs acceptent de réfléchir avec nous de façon responsable et constructive à une évolution de leurs pratiques et de leurs missions selon des modalités qui restent largement ouvertes à la discussion. Au-delà des incompréhensions qui ont parfois pu s'exprimer, je n'ai pas d'inquiétudes sur notre possibilité d'avancer ensemble. Il faut arrêter de dire que l'Éducation nationale c'est prioritaire et de ne pas accepter un véritable débat, un véritable dialogue et de véritables compromis sur l'avenir de notre Éducation nationale. Il faut sortir du jeu de rôle, pour que chacun prenne ses responsabilités.

Mesdames et Messieurs, j'ai tenu en commençant à vous remercier chaleureusement pour le travail accompli. A vrai dire, mais je pense que vous l'avez compris, cette démarche n'était pas tout à fait désintéressée. Si je vous ai remerciés, c'est parce que nous avons encore plus à vous demander. Etant à votre place les plus éminents des éducateurs de France, vous êtes les premiers destinataires de La Lettre que je leur ai adressée et qui présente les attentes de la Nation à leur égard.

Vous avez beaucoup travaillé l'année dernière. Je ne doute pas que vous travaillerez encore davantage l'année prochaine et mon propos vous a donné un aperçu de vos nombreuses occupations futures. Et si le chef de l'Etat ne s'occupe pas de l'université et de l'enseignement alors comment les ministres concernés pourront-ils avoir la force politique pour mener à bien les chantiers de réforme difficiles qui les attendent. D'ailleurs, si c'était facile d'autres l'auraient fait. Mais je voudrais que l'on sorte d'un système où tout le monde sait ce qu'il faut faire et s'abstient de le faire pour la seule raison que ce serait trop difficile ou que cela ne serait pas compris. Eh bien l'Éducation nationale pour le gouvernement de François FILLON, c'est une priorité et pour moi, c'est une priorité. Mais la priorité ce n'est pas la facilité qui consiste à dire à tous qu'ils ont raison, c'est de faire des choix, des les assumer et de conduire à leur terme des réformes qui sont faites dans l'intérêt exclusif de tous les enfants de France. C'est votre responsabilité; c'est la leur et c'est la mienne et je n'ai pas l'intention de manquer de courage et de détermination face à un enjeu de cette ampleur. Le défi de la quantité a été relevé, nous allons ensemble, relever le défi de la qualité. Je ne m'inquiète d'ailleurs pas pour vous et je n'ai pas peur que vous vous lassiez tout simplement parce que vous êtes les héritiers d'une si longue tradition et qu'en plus quand on a la charge de l'avenir de la jeunesse et vous avez fait le choix de vos métiers, c'est que vous êtes des femmes et des hommes passionnés par une tâche passionnante. Eh bien j'espère que vous avez compris que le gouvernement de la République française va se mettre à



l'unisson de votre passion et que vous ne serez pas déçus par l'engagement financier et politique qui sera le nôtre.

Mesdames et Messieurs, j'espère que vous avez compris ce discours n'était pas simplement un discours pour commémorer, un discours de circonstances, c'est un discours qui m'engage et vous verrez qu'à la fin de mon quinquennat j'aurai tenu ces promesses là, aussi.

Je vous remercie.